

PROCÈS-VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOGÉÉCOM 07 MARS 2012

0. Proposition d'ouverture à 16:35

Proposée par Louis-Phillipe Véronneau Appuyée par Jérémie Ferland Adoptée à l'unanimité

0.1 Praesidium

Qu'Alexandre Antaki et Marc-André Beauchamp soient respectivement animateur et secrétaire de l'assemblée générale.

Proposée par Louis-Phillipe Véronneau

Appuyée par Stephie Verpealst

0.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Que l'ordre du jour soit le suivant :

0. Procédure

Adoptée à l'unanimité

- 0.1 Praesidium
- 0.2 Adoption des procès-verbaux
- 0.3 Avis de motion
- 1. Cahier de position
- 2. Enjeux internes
- 3. Enjeux nationaux
- 4. Enjeux internationnaux
- 5. Funky
- 6. Procédures de clôture
 - 6.1 Questions au conseil exécutif
 - 6.2 Varia
 - 6.3 Fermeture

Proposée par Thomas Davignon Appuyée par Jean-Phillipe Bombay Adoptée à l'unanimité

0.2 Lecture et adoption des procès-verbaux

Que l'on adopte tel quel le procès-verbal de l'assemblée générale du 29 février 2012. Proposée par Louis-Phillipe Veronneau Appuyée par Mathieu B. Girard Adoptée à l'unanimité

0.3 Avis de motion

Rien à signaler.

1. Cahier de positions

Qu'il y est un temps de lecture de 5 minutes du cahier de positions de la SOGÉÉCOM. Proposée par Louis-Phillipe Veronneau Appuyée par Thomas D'avignon Adoptée à l'unanimité

Que l'on allonge le temps de lecture afin de terminer la lecture du cahier de positions.

Proposée par Thomas Rongeau Appuyée par Guillaume XX Adoptée à l'unanimité

Que l'on adopte tel quel le cahier de positions de la SOGÉÉCOM.

Proposée par Thomas d'avignon Appuyée par Gabriel Forcier

Proposition d'amendement:

Que l'on retire du cahier de positions de la SOGÉÉCOM les positions suivantes : 3.2.1, 3.2.3, 4.1.2.8 et 4.1.2.9.

Proposée par Louis-Phillipe Veroneau Appuyée par Thomas D'avignon Rejetée à majorité

Proposition de mise en dépôt de la proposition principale et de mettre le cahier de propositions sur Omnivox (si l'administration le permet) et sur le site internet de la SOGÉÉCOM.

Proposée par Simon Pelchat Appuyée par Martin Noël Rejetée à majorité

Proposition d'amendement:

Que l'on modifie le point 4.2.1.1 afin qu'il se lise plutôt comme suit : « Que la SOGÉÉCOM réclame la gratuité des transports en commun pour tous et toutes ».

Proposée Mathieu B. Girard Appuyée Gabrielle Bellemare Rejetée à majorité

Retour sur la proposition principale :

Que l'on adopte tel quel le cahier de positions de la SOGÉÉCOM. *Adoptée à l'unanimité*

Que le cahier de positions de la SOGÉÉCOM soit disponible sur le site web de la SOGÉÉCOM. Proposée par Francois Poitrais Appuyée par Julien thibeault Adoptée à l'unanimité

2. Enjeux internes

Que la SOGÉÉCOM dénonce la disparité entre la répartition des statuts socio-économiques au sein du Collège et au sein du quartier.

Que la SOGÉÉCOM exige la mise en place de mesures de discrimination positive visant à favoriser l'admission des résidents et résidentes d'Hochelaga-Maisonneuve.

Proposée par Louis-Phillipe Veroneau Appuyée par Jean-Phillipe Bombay Adoptée à l'unanimité

Que la SOGÉÉCOM se dote d'une liste de diffusion pour rejoindre les étudiant.e.s.

Proposée par Martin Noël Appuyée par Amin Baouche

Proposition d'amendement :

Que l'on ajoute après « diffusion » : « par le biais d'Omnivox ». Proposée Jean-Phillipe Bombay Appuyée par Beatrice Venne Adoptée à l'unanimité

Proposition principale telle qu'amendée :

Que la SOGÉÉCOM se dote d'une liste de diffusion par le biais d'Omnivox pour rejoindre les étudiants et étudiantes

Adoptée à l'unanimité

Que la SOGÉÉCOM soit en faveur de l'utilisation, la diffusion et la contribution aux logiciels libres et détriment des logiciels propriétaires. Que la SOGÉÉCOM fasse de l'éducation populaire, de la promotion et de la sensibilisation aux l'information de et de logiciels libres par la formation. Que la SOGÉÉCOM fasse pression sur l'administration du collège pour que celle-ci adopte une attitude favorable aux logiciels libres et qu'elle arrête de dilapider des sommes importantes dans l'achat et le propriétaires renouvellement de licences nuisibles au bien commun. Qu'une politique d'utilisation des logiciels soit élaborée par la SOGÉÉCOM et que celle-ci soit soumise à une assemblée ultérieure.

Proposée par Louis-Phillipe Veroneau Appuyée par Alexis Blanchard Adoptée à l'unanimité

Proposition de constatation du quorum.

Proposée par Simon Pelchat

[Le quorum n'est pas constaté]

Proposition d'ajournement à 18h05.

Proposée par Louis-Phillipe Veroneau Appuyée par Stephie Verpealst Adoptée/Rejetée ??

Procès-verbal de l'assemblée générale de la SOGÉÉCOM du 07 mars 2012

Levée de l'assemblée.		